

Le Burundi élu au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

PANA, 03 février 2022 Bujumbura, Burundi - Le chef de la diplomatie burundaise, Albert Shingiro, s'est réjoui, jeudi de l'élection de son pays au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA). « Je me réjouis de cette en tant que pays contributeur de troupes aux missions de maintien de la paix de l'UA et des Nations unies, le Burundi poursuivra sa contribution à l'objectif de faire taire les armes sur le continent africain à l'horizon 2030 », a-t-il écrit sur son compte twitter.

C'est par le même canal que l'Ambassade du Burundi à Addis-Abeba, le siège central de l'UA, en Ethiopie, a annoncé la nouvelle. « Le Burundi a été élu membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) pour un mandat de deux ans, sous réserve de la ratification par la Conférence des chefs d'Etat », a-t-elle annoncé samedi et dimanche prochain à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, a-t-elle précisé la même source. Cette élection intervient moins d'une année après la décision portant retrait du Burundi de l'Agenda politique du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. L'organisation panafricaine a décidé de mettre fin au mandat de la mission de ses observateurs des droits de l'homme et experts militaires au Burundi. Ces décisions ont été officiellement motivées par les « progrès significatifs enregistrés dans la situation politique et sécuritaire du Burundi depuis le début de la crise électorale, en 2015 ». L'UA a encouragé l'organisation réussie des élections générales de mai 2020 et la formation d'un nouveau gouvernement. En 2015, le troisième mandat de l'ancien président burundais, Pierre Nkurunziza, avait déclenché une crise politique majeure dans le pays. Les Nations unies ont également décidé de retirer le Burundi de l'agenda de son Conseil de sécurité, en décembre 2020. Pour les Nations unies, « l'amélioration de la situation sécuritaire au Burundi et les élections globalement pacifiques ont marqué une nouvelle phase ». Les relations diplomatiques du Burundi tardent à se normaliser du côté de ses principaux partenaires techniques et financiers traditionnels de l'Union européenne. Les deux parties ont renoué le dialogue, en décembre 2020, sans toutefois déboucher sur une entente commune, notamment en ce qui concerne le blocage des aides financières, gelées suite à la grave crise politique et des droits humains de ces dernières années.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});